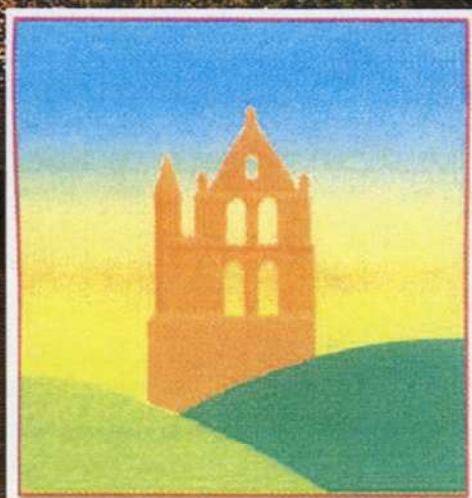


Gariideer



Département de la Haute Garonne

2006

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

www.mairie-garidech.com

Heures d'ouverture :
du LUNDI au VENDREDI
de 8h à 12h

le VENDREDI Après-midi
de 15h à 18h *

*horaires d'été

Tel : 05 61 84 25 01

Fax : 05 61 84 33 30

BIBLIOTHEQUE

Heures d'ouverture :
le SAMEDI de 10h à 12h

LA DECHETTERIE

Réservée aux particuliers

Heures d'ouverture : de 9h à 12h et 14h à 18h

Tous les jours sauf MARDI et JEUDI

DIMANCHE : NON-STOP de 9h à 17h

Formalités d'accès : Justificatif de domicile

Maximum 5m3 par jour et par personne

Interdit aux utilitaires tous tonnages

Déchets exceptés : médicaments, pneus, épaves, bouteilles
de gaz, cadavres d'animaux, produits toxiques, amiante,
matières inflammables... (voir règlement sur place)

Petit rappel avant l'été...

EXTRAIT DE L'ARRETE PREFECTORAL CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE :

Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public sont interdits les bruits gênants par leur intensité, et notamment ceux susceptibles de provenir de l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive



Le père ronchon aurait certainement fait un petit commentaire sur les joies de la mobylette avec échappement trafiqué !!!



FETE DU VILLAGE les 9. 10 et 11 JUIN

VIDE GRENIER le 10 Septembre 2005

Renseignements : Comité des Fêtes : 06 74 45 16 80

LE MOT DU MAIRE

Il est un peu tard pour vous présenter mes vœux, par contre la période m'autorise à vous souhaiter de bonnes vacances à venir que j'espère ensoleillée et sans canicule. Je voudrais faire le bilan des réalisations 2005 et vous tenir au courant des principaux projets de la commune pour 2006.

LE BILAN 2005 :

Outre le gros chantier de la nouvelle station d'épuration réceptionné courant décembre après des travaux de plus de 6 mois (une opération porte ouverte sera organisée au printemps pour vous la faire connaître) d'autres investissements ont été réalisés sur la commune : réfection des trottoirs du lotissement du BUC, réfection également du chemin de LUTCHE, du chemin d'EN PRAT et du chemin des TAMBOURIS

Les écoles n'ont pas été oubliées :

Elémentaire :

- Remise aux normes de l'assainissement pour le brancher sur le tout à l'égout communal (création d'un réseau complet et d'une station de relèvement)
- Réhabilitation de la cour à la demande de nombreux parents
- Mise en place d'un nouveau bâtiment préfabriqué accueillant une nouvelle classe.
- Création d'une salle informatique protégée par une alarme.

Maternelle :

- Construction d'un préau
- Mise sous alarme du bâtiment

Cette liste n'est pas exhaustive de nombreux autres travaux ont été réalisés.

L'année 2005 vous pouvez le constater a été très chargée.

Pour 2006 l'intention de la municipalité est de continuer ses efforts afin de rendre la vie dans notre village de plus en plus agréable.

Les projets :

- En premier lieu : le permis de construire de la rénovation, agrandissement et construction de l'école élémentaire a été déposé à la DDE, nous sommes dans l'attente de l'accord. Nous attendons également la réponse quant à notre demande de subvention auprès de l'Etat ou du Conseil Général. Dans le meilleur des cas les travaux pourraient commencer durant les vacances Juillet/Août 2006.
- Mise en place d'un cabanon à l'école maternelle afin d'y ranger les vélos et trottinettes des petits (la dalle a été coulée et le cabanon commandé).
- Etude de faisabilité de l'urbanisation de l'Avenue de la Gare.
- Etude de faisabilité de l'extension du réseau d'assainissement vers la zone artisanale (réalisation en 2008)
- Pour les sportifs marcheurs, dans le cadre de la compétence de l'Inter Communalité des Coteaux du Girou, il est envisagé la réhabilitation de certains sentiers de randonnée (le budget a été accepté par la communauté de communes).
- Busage et réalisation d'un piétonnier chemin du chat.

Cette liste n'est là, pas non plus exhaustive

BUDGET COMMUNAL

Le printemps est un moment fort de la vie communale et l'occasion d'importants débats pour le conseil municipal. C'est la période du bilan comptable de l'année écoulée et l'élaboration du budget 2006.

L'examen du compte administratif 2005 fait apparaître une situation saine puisque la section fonctionnement dégage un excédent de 103 340,66 € pour 551 076,47 € de dépenses et 654 417,13 € de recettes. La section investissement présente quant à elle un excédent de 194 487,25 € pour un montant de dépenses de 196 108,98 €, de recettes de 192 732,47 € et de résultat 2004 reporté pour 197 863,76 €.

Les chapitres de la section fonctionnement :

- EN DEPENSES
 - Charges à caractère général 152 446,98 € : ce sont toutes les dépenses courantes de fonctionnement (électricité, chauffage, frais administratifs, petit entretien, fournitures scolaires, garderie...). Les postes les plus importants : fournitures scolaires (9 529,90 €) – aliments cantine (43 463,31 €) – énergie électricité (20 774,24 €) – combustible (9 150,72 €).
 - Charges de personnel 303 345,99 € : c'est le volet le plus élevé des dépenses. Au cours de l'année écoulée le conseil s'est penché sur ce poste et des efforts ont été entrepris pour le maîtriser. Un emploi a été supprimé. Il se trouve atténué par des remboursements au titre des contrats aidés d'un montant de 42 359,18 € (figurant dans les recettes).
 - Autre charge de gestion courante 69 517,03 € : on trouve principalement les indemnités des élus (17 450,40 €), le service incendie (17 979,44), la contribution aux organismes de regroupement (25 795,37 € dont 9 925,00 € pour le collège Georges Brassens, 5 170,34 € au syndicat d'électricité, 5 586,70 au centre aéré) et 5 807,48 € de subventions aux associations, le comité des fêtes étant le plus gros bénéficiaire pour 4 117,00 €
 - Charges financières : 22 912,47 € pour les intérêts d'emprunt.
- EN RECETTES
 - Produits des services 50 870,85 € : concessions cimetières, droit de stationnement... le plus gros contributeur étant le poste cantine/garderie pour 47 652,85 €.
 - Impôts et taxes 339 121,25 € : les principaux apports sont 245 766,00 € pour la fiscalité locale et 62 838,00 € d'attribution de compensation.
 - Dotations et participations 156 693,07 € : ce sont principalement les dotations de l'Etat, la plus importante, la dotation forfaitaire s'élève à 129 699,00 €.
 - Atténuation de charges 42 359,18 € : il s'agit de remboursements au titre du personnel ainsi que précisé plus haut.
 - Les autres chapitres étant : Autres produits de gestion courante – Produits exceptionnels – Produits financiers.

Le budget 2006

Il s'équilibre pour un montant de 688 308 € en fonctionnement et 1 060 191, 01 € en investissement. Il s'agit d'une prévision.

○ EN FONCTIONNEMENT

Le budget 2006 (688 308 €) par rapport aux dépenses 2005 (551 076,47 €) est en hausse. Il tient compte de la hausse de l'énergie, de l'inflation, mais aussi de certains postes fortement inflationnistes, en particulier les charges en personnel qui passent de 303 345,99 € à 366 910,00 €. Ceci est la conséquence de la politique municipale de pérennisation de l'emploi. Pour les personnels qui avaient des contrats aidés venant à échéance, nous avons décidé de les titulariser dans la mesure où ils donnaient satisfaction. Ceci a bien évidemment un coût, d'autant que les aides que nous recevions vont disparaître. D'autre part les grilles d'indice ont changé et pour certains il est tenu compte de leur parcours professionnel antérieur pour l'ancienneté. De même le poste alimentation cantine a été budgété pour 56 794,00 € principalement en prévision de l'augmentation des effectifs.

Les recettes quant à elles augmenteraient d'environ 33 000,00 €.

○ EN INVESTISSEMENT

La forte augmentation du budget par rapport aux dépenses 2005 est principalement due à la rénovation et à l'agrandissement de l'école primaire qui a été chiffré à un coût de 780 000,00 €.

Les autres investissements prévus : alarme école – travaux école et garderie – travaux église – achat camionnette – peinture lampadaires – remplacement des panneaux d'affichage – achats matériel divers.

Les taxes

Cette année verra un ralentissement dans l'effort fiscal demandé aux habitants du village. Une augmentation de taxes de 3% a été votée. Cette augmentation continue était nécessaire en raison de la faiblesse de la fiscalité qui ne permettait pas de financer les dépenses courantes et les investissements utiles. Le retard d'imposition permettait une hausse des taxes sans que nous souffrions de la comparaison avec les autres communes. Mais surtout le village conserve un endettement des plus raisonnables permettant en cela aux générations futures d'entreprendre les réalisations qui seront alors indispensables.

Le budget assainissement

Ce budget n'appelle que peu de commentaires. Il dégage un important excédent au niveau du fonctionnement permettant de virer la somme de 123 338,00 € sur la section investissement. La part communale assainissement reste inchangé dans le prix de l'eau.

BRUITS DE CLOCHER

Malgré lui, tout le monde en parle de ce clocher. Non, rassurez-vous il ne sonne pas faux, il est ponctuel et il représente toujours le logo de la mairie. Mais alors, qu'est-ce qui cloche ?

Histoire de cloche merle, non. Notre église est tout simplement inscrite à l'inventaire des monuments historiques dont la plus petite cloche date de 1596 et a pour inscription « Ave maris stella » (Salut étoile de la mer).

Dans un rayon de 500 mètres, toutes constructions ou modifications de bâtisses doivent être soumises à l'autorisation des bâtiments de France. Cette mesure concerne les administrés mais aussi les bâtiments communaux. Cette obligation supplémentaire peut entraîner un surcoût et/ou un allongement du traitement administratif des dossiers.

Avec ses informations, nous entendrons tous le même son de cloche quand on parlera de notre beau clocher mur.

☺ GARDERIE MUNICIPALE ☺

Suite à l'augmentation régulière des effectifs à la garderie, la commission scolaire a réfléchi sur une solution qui permettrait d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et si possible, au moindre coût.

C'est ainsi que les locaux de la garderie municipale se sont agrandis avec la mise à disposition pour les enfants d'un deuxième préfabriqué appelé « local pétanque » pendant la période hivernale. Une nouveauté pour le bien être des enfants et appréciée par tous. De plus, une A.T.S.E.M (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) encadre de 16H45 à 17H30 les tous petits à la maternelle et ainsi limite les effectifs garderie durant cette période.

Cette évolution positive pour le bien être des enfants demande des efforts de réorganisation et un surcroît de travail aux A.T.S.E.M que nous remercions.

☺ APPEL AUX ARTISTES DE GARIDECH ☺

L'association des « Amis de l'école » organise une exposition des artistes de Garidech comme en 2003 et 2004 à la salle du temps libre durant le week-end du vide grenier de printemps. Elle recherche parmi les nouveaux arrivants et les anciens qui n'osaient pas exposer, de nouveaux participants.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à téléphoner au 05.61.84.66.89 ou au 05.61.84.46.04

Un moment de convivialité entre les artistes jeunes et moins jeunes et un public d'amateurs curieux.

☺ ILLUMINATIONS ☺

Le comité des fêtes est vivement remercié pour avoir agrémenté le village par des éclairages de fêtes de fin d'année. Une initiative appréciée de tous, à renouveler absolument.

RECENSEMENT

Un grand MERCI à tous les habitants de la commune pour leur participation, leur accueil et leur gentillesse pendant la période de recensement. Grâce à vous, nous avons pu finir en un temps record. Les agents recenseurs, Nathalie et Francis, ne regrettent en aucune façon d'avoir participé à cette opération, ils ont été agréablement surpris de l'accueil souriant qui leur a été réservé dans une majorité de foyers.

Christelle LAFAYE, coordinateur communal avec l'INSEE.

RHIZOSPHERE (LAGUNAGE)

La réception des travaux du lagunage a eu lieu en décembre 2005. Le coût des travaux s'élève à 535 000 € HT. Cette station a une capacité de 1500 E/Q (équivalent habitant : notion pour exprimer la charge polluante d'un effluent par comparaison avec celle d'un habitant) avec possibilité d'extension à 2000 E/Q.

Système innovant et écologique, il est déjà implanté dans quelques communes en France et surtout en Allemagne, en Belgique, au Canada et aux Etats-Unis.

Ce procédé se fonde sur l'aptitude naturelle des racines de roseaux à recycler en eaux de qualité les eaux usées domestiques. Ces racines produisent en effet des bactéries capables de dissoudre la pollution d'origine organique, jouant ainsi un rôle de filtre épurateur.

Avantages de ce procédé : peu de nuisance olfactives, excellente qualité des rejets, pas de nuisance sonore et diminution conséquente de la production de boues.

☺ MUTUALISATION DE LOCAUX ☺

La salle d'activités de la maternelle devient le DOJO de Karaté le lundi, mardi et jeudi soir puis le samedi après-midi pour jeunes et adultes.

La salle « d'arts plastiques » à l'école élémentaire devient le mercredi après-midi un atelier d'arts et le samedi matin une salle pour les ateliers de langues étrangères animée par les bénévoles des « Amis de l'école ».

Le local pétanque devient garderie durant quelques mois de l'année pour le bien être des enfants.

Mutualisation des locaux communaux : un objectif par nécessité, un effort de tous, un partage, une réalisation collective.

☺ SOLIDARITE ASIE ☺

Début 2005, des communes du Canton avaient décidées de verser 2€ par habitant pour une action vers les personnes sinistrées par le TSUNAMI du 26 décembre 2004. Après un temps de réflexion sur l'action des diverses associations sur le terrain, le conseil municipal a décidé de verser les 3 000€ à l'association « ENFANTS DU MONDE » qui travaille sur des chantiers concrets sur deux villages indiens à 15 Kms au nord de Pondichéry. Réhabilitation et création de puits, création d'un dispensaire et réparation de bateaux.

Site à consulter : www.edm-inde.org

☺ AGENDA GARIDECH ☺

Accompagnant une lettre d'information sur le recensement, vous avez reçu un agenda. Il a été financé uniquement par les annonceurs que nous remercions tout particulièrement.

VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

Délégué au personnel : Christian Ciercoles (titulaire), Nicolas Anjard (supplément)

Délégué aux associations : Nicolas Anjard (titulaire), Joanna Tulet (suppléante)

Intercommunalité : Patrick Marchand laisse pour raisons professionnelles son poste de titulaire à Nicolas Anjard et le remplace en tant suppléant.

RANDONNEE....UN PROJET QUI AVANCE PAS A PAS



Dans le cadre de l'intercommunalité qui a pris la compétence des sentiers de randonnée, un groupe de réflexion d'habitants et d'élus garidéchois s'est formé. Il travaille sur la possibilité de la réouverture de sentiers de randonnée à Garidech et leur interconnexion aux communes limitrophes. La commission patrimoine travaille parallèlement sur la mise en valeur de notre patrimoine en proposant dans un premier temps des panneaux historiques sur la commanderie et l'église Saint-Jean Baptiste.

Trois dossiers sont en cours d'étude :

- Sentier de Pouzet : relierait Garidech à Paulhac.
- Sentier des Mortiers : permettrait la liaison de Garidech à Montastruc et Paulhac.
- Sentiers d'Embalette et de Serré : une boucle sur la commune de 5 kms incluant la visite du vieux village avec panneaux historiques, le passage à côté de la rhizospère et des aménagements futurs permettraient de créer des connexions aux sentiers de randonnée des villages de Montastruc - la Valade - Gagnague - Paulhac - Bazus.

Un dossier a été déposé à l'intercommunalité qui a décidé le financement des travaux pour l'ouverture des chemins de Serré et d'Embalette sur le budget 2006.

Vous pouvez déjà emprunter des sentiers de randonnée à Verfeil - Gagnague - Montpitot - Montjoire - Paulhac - La Peyrouse Fossat.

Pour nous rejoindre ou demander des renseignements complémentaires sur ce sujet vous pouvez contacter : Nicolas Anjard au 05.61.84.87.56.



LES SENTIERS DE RANDONNEE SERONT INTERDITS A TOUS LES VEHICULES A MOTEUR (voiture, moto, quad, scooter etc.....) POUR LE RESPECT DE LA NATURE, LA TRANQUILITE DES ANIMAUX ET LA SECURITE DE TOUS.

UNE ACTIVITE INTERGENERATION A CONSOMMER SANS MODERATION

🔑 REMISE DE DECORATION 🔑

A l'occasion de la cérémonie commémorative du 11 novembre dernier à Gauré, Monsieur Frédéric ITIER responsable de l'équipe d'entretien et des espaces verts a été décoré par Bernard LEVRESSE maire de Garidech de la médaille de la reconnaissance de la Nation.

Le conseil municipal tient à féliciter, au nom de tous, le récipiendaire pour sa récompense honorifique.



☺ CENTRE DE LOISIRS : L'INTERCOMMUNALITE PREND LE RELAIS ☺

Le C.L.S.H (Centre de Loisirs Sans Hébergement) de Gagnague cessait toute activité suite à l'assemblée générale du 8 décembre 2006 et aux problèmes financiers de cette association. Celui de Verfeil continuait à fonctionner malgré des difficultés financières.

Sans polémiquer sur les raisons de ces difficultés, on ne peut que constater le poids trop important des charges de fonctionnement de ces structures pour une seule commune. La Communauté de Communes des Coteaux du Girou, présidé par monsieur CALAS, justifie pleinement son rôle de gérer des structures à but intercommunal en prenant par délibération du conseil communautaire de janvier la compétence des C.L.S.H. Les CLAE et garderies municipales restent de la compétence des municipalités.

L'association Léo Lagrange, qui gère actuellement le centre de loisirs de Lapeyrouse-Fossat, reprendra les trois C.L.S.H.

☺ Avantages de cette décision très importante pour les familles :

Choix de votre centre de loisirs avec tarif unique - Coût à la journée plus faible par rapport à 2005 - Ouverture de la structure d'accueil aux enfants de 3 à 12 ans et non plus de 4 ans à 12 ans.

Cette nouvelle structure se met en place rapidement grâce au travail de la commission intercommunale « petite enfance » et à la volonté des élus de trouver une solution pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles et assurer aux parents un service au plus proche des besoins.

Permanence pour les inscriptions :

GRAGNAGUE	Mercredi au vendredi	De 16H à 19H au 05.62.79.88.22
LAPEYROUSE FOSSAT	Lundi au vendredi	A partir de 10H jusqu'à 18H30 au 05.61.74.67.95
VERFEIL	Lundi au vendredi	A partir de 10H jusqu'à 18H30 au 05.62.79.85.01
TARIFS : communes de l'intercommunalité		Journée 7,30 € - ½ Journée 5,73 €
TARIFS : communes extérieures		Journée 12 € - ½ Journée 9,4 €

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

INSCRIPTION GRATUITE

DUREE
D'EMPRUNT
DES LIVRES
TROIS
SEMAINES

LECTURE
GRATUITE
SUR PLACE DE
LA DEPECHE
DU MIDI

ANIMATRICES

*Madame Plumejeaud
Madame Laforgue
Madame Kouassi
Madame Anjard*

BONNE
LECTURE
SANS
MODERATION

HISTORIQUE

Créée par monsieur Schürr en septembre 1993, elle se situait dans un bureau de la mairie avec le vendredi pour unique jour d'ouverture et 450 livres présentés. Durant toutes ces années de nombreux lecteurs ont pu partager leur avis sur des auteurs ou des livres et provoquer des débats très intéressants. Depuis 1998 madame Plumejeaud et son équipe bénévole anime ce lieu d'échanges culturels indispensable à la vie communale.

CLASSIQUES SCOLAIRES

*Beaumarchais - Balzac -
Corneille - Flaubert - Victor
Hugo - Kafka - Mérimée -
Molière - Maupassant -
Montaigne - Racine -
Voltaire....*

HISTOIRE BIOGRAPHIE

*Peyrefitte - De Gaulle -
Castelot - Bernadac - Buvil
- Bordonove - Decaux -
Mitterrand Frédéric*

200 OUVRAGES
PRETES PAR
LE CONSEIL
GENERAL

3500
OUVRAGES A
LIRE SANS
MODERATION

LISTE DES
LIVRES
INFORMATISEE

DIVERS AUTEURS

*Yourcenar - Déforges -
Sagan - Cœffelec - Simenon
- Jules Verne - Sulitzer -
Hemingway - Poirre d'Arvor
- Mauriac - Pagnol -
Kessel - Dumas - Orsenna -
Druon - Slaughter - Troyat -
Steel - Schmitt - Nothomb -
Frèches -*

POLICIERS SUSPENSE

*Agatha Christie - Alfred
Hitchcock - San Antonio -
Stephen King - Gérard de
Villiers - Roger Borniche -
Mzry Higgins Clark -
Patricia MacDonald -
Patricia Cornwel*

PETITE SALLE
DE LA MAISON
DU TEMPS
LIBRE

HORAIRES
D'OUVERTURE
SAMEDI DE
10H A 12H

VOUS AVEZ
UNE HEURE
DE LIBRE,

*pour faire partager votre
passion de la lecture n'hésitez
pas à nous rejoindre, appelez
le : 05.61.84.87.56*

SCIENCE FICTION

*Gibson William - Guimard
Jacques - Pagel Michel...*

BANDES DESSINEES

*Astérix - Alix - Gaston la
gaffe - Tintin - Lucky Luke*

LIVRES ENFANTS

*Bibliothèques verte et rose,
Mickey parade, Picsou, Cui
Cui, Jojo lapin, j'aime lire
etc.....*



G A R I D E C H

LOGO

*Ce logo a été créé par
Suzanne Bignon. Nous la
remercions chaleureusement.*



LES DOUZE TRAVAUX...

La mythologie nous a rapporté les douze travaux d'Hercule, Albert Uderzo et René Goscinny ont créé les douze travaux d'Astérix. Garidech, durant l'année 2005, a été marqué par les douze travaux des écoles, beaucoup plus modestes que les projets d'Hercule, d'Albert et René mais au combien plus réels, nécessaires et appréciés par les petits et les grands.....

Les travaux dans les écoles, l'arrivée de nouveaux enseignants, l'ouverture d'une quatrième classe à la maternelle et d'une cinquième en élémentaire à la rentrée 2005 ont animé fortement cette année écoulée.

ECOLE ELEMENTAIRE



Bibliothèque : confection de rideaux et mise en place d'étagères neuves.



Cour de récréation remplacement du gravillon et des bancs.

Réseau assainissement : mise en conformité, changement total de l'installation.



Classe informatique avec ordinateurs en réseau (WIFI). Mise en place d'une alarme, de prises électriques, achat de tables et de chaises.



Nouveau Préfabriqué provisoire : suite à l'ouverture de la cinquième classe.

Transformation de l'appartement de 60 m2 en bureaux et salle de réunion pour l'équipe enseignante.



Réorientation sur le projet de la nouvelle école élémentaire : abandon de la construction d'une école neuve, pour la rénovation et l'agrandissement de l'actuelle (se référer à l'article complémentaire).



ECOLE MATERNELLE



Installation d'une alarme.



Construction d'un préau à la maternelle.



Sanitaires : changement de sanitaires, rehaussement de lavabos et mise en place d'urinoirs.



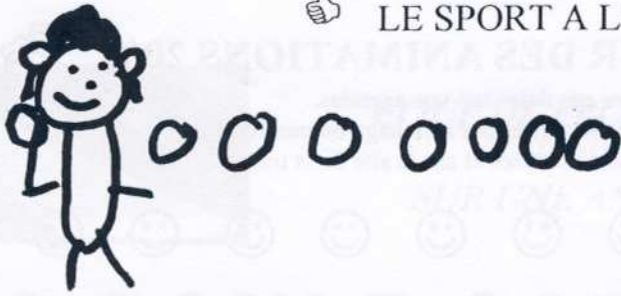
Mise en place d'étagères.



Et le douzième travail dont le dossier est en cours d'aboutissement : un cabanon.



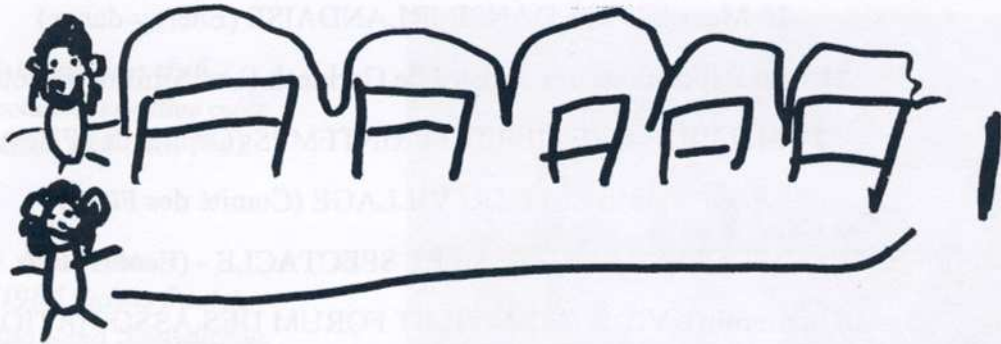
LE SPORT A L'ECOLE



Le chemin pour aller faire du sport

On part de l'école, on traverse la route et on passe devant la cantine. Après on passe devant l'école maternelle et on suit le chemin. On arrive sur le champ où on fait des jeux collectifs et de l'athlétisme. Tous au sport !

Roman, Sylvain, Lucas (CE2)

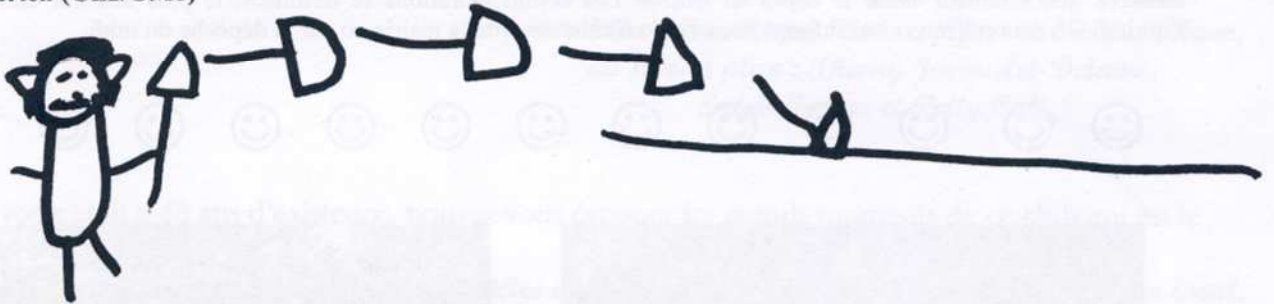


Le lancer du javelot : ce sport est très dangereux. La pique peut se planter très facilement. Le but du jeu, c'est de le jeter le plus loin possible.

Le lancer du poids : ce sport aussi peut être dangereux. Les poids pèsent de 0,5kg à 1,5kg. Le but de ce jeu c'est de le lancer le plus loin possible. C'est pareil que le lancer de javelot sauf que c'est un poids. C'est plus dur !

Saut de haies : il y a deux enfants qui courent. Un enfant court en sautant les haies et un autre court à côté de lui. C'est une course. Celui qui passe les haies doit rattraper celui qui court sans haies.

Axel et Adrien (CE2/CM1)



De temps en temps la classe de CE2/CM1 va faire du sport avec la classe CE1/CE2.

Nous avons fait :

Du javelot : le javelot est un sport dangereux, il faut de la concentration. Pour cela le maître et la maîtresse nous font confiance. Nous faisons ce sport à côté de l'église.

Du lancer de poids : le poids est un sport où l'on doit lancer le plus loin possible et le plus fort.

Le saut de haies : le saut de haies est un sport de vitesse. On fait des courses par deux.

Rémi, Lucas G., Arthur et Théo (CE2)



DANSE, THEATRE, MUSIQUE



Bonjour Mesdames et Messieurs,
Nous désirons vous parler un peu
De cette année artistique
Et ô combien magique!
Danse, théâtre, musique
Nous traversons l'atlantique
Classe des CE1

Nous nous imaginons dans plusieurs paysages
Nous cachons nos visages.....
Au théâtre, on joue des pièces
« Yes, la musique, yes! »
Et si vous voulez tout savoir.....
Venez voir !

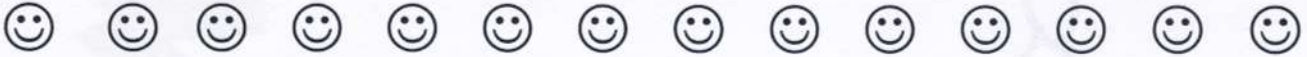


CALENDRIER DES ANIMATIONS 2006



Notez ces dates sur vos agendas.

Informations complémentaires par affichage ou par distribution
dans les boîtes aux lettres et sur le site de la mairie.



17 Mars à 20H30 Conférence-débat « Parents comment aider nos enfants à se construire ? »
Docteur CHAPUIS (Les Amis de l'Ecole)

25 Mars CARNAVAL (Comité des Fêtes - Ecoles)

26 Mars STAGE DANSE IRLANDAISE (Energy-dance)

21 Mai Expositions des Artistes de Garidech (Les Amis de l'école)

21 Mai VIDE-GRENIER DU PRINTEMPS (Comité des Fêtes)

9/10/11 Juin FETE DU VILLAGE (Comité des Fêtes)

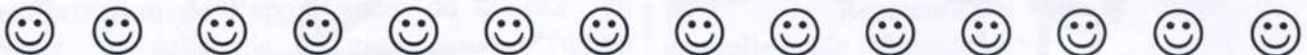
24 Juin FETE DES ECOLES - KERMESSE ET SPECTACLE - (Ecoles et les Amis de l'école)

10 Septembre VIDE-GRENIER ET FORUM DES ASSOCIATIONS
(Comité des Fêtes et Associations)

19 Novembre STAGE DE DANSE thème à définir (Energy-Dance)

26 Novembre LOTO DES ECOLES (Ecoles et Les amis de l'école)

Les dates des cérémonies du souvenir au monument aux morts ne sont connues que quelques jours avant. Une messe est célébrée généralement avant le dépôt de gerbes. Les commémorations se terminent le plus souvent autour d'un verre de l'amitié. On peut retrouver ces informations sur le site internet de la mairie ou sur la dépêche du midi.



CARNAVAL



FORUM DES ASSOCIATIONS

Par votre participation, vous encouragerez le travail des bénévoles de nos associations qui se démènent sans compter pour animer notre village dans l'intérêt de tous.



COUP DE PROJECTEUR DE LA COMMISSION
SPORTS-JEUNESSE-CULTURE
SUR UNE ASSOCIATION GARIDECHOISE

LA BOULE GARIDECHOISE

Historique du club
1^{ère} association sportive créée
à Garidech le 3 Mai 1962

Présidents
1962/1964 Julien Oustric
1965 Raymond Bourdichou
1966/1969 Irénée Bastulles
1970/1972 Julien Oustric
1973/1975 Pierre Rabbia
1976/1994 Irénée Bastulles
1995 Claude Buzza
1996 à aujourd'hui Yves Blanc



*Photo du nouveau bureau saison 2005/2006
au 1^{er} rang de gauche à droite : Christophe Batard
(nouvel élu), Dominique Rivières, Yves et Evelyne Blanc,
au second plan : Thierry Jacquélet-Delaux,
Sylvie Foures et Betty Cal.*

Bonjour, votre club a 43 ans d'existence, pouvez-vous évoquer les grands moments de ce club qui est le plus ancien de Garidech ?

Evelyne : La durée d'implication d'Irénée Bastulles a marqué la vie de notre club. L'attribution d'un local, la réalisation et l'inauguration du nouveau boulodrome ont été d'autres moments forts. On ne peut pas oublier la fête du 40^{ème} anniversaire avec la présence de membres créateurs de l'association.

Combien d'adhérent(e)s êtes-vous ?

Yves : nous avons parmi nos joueurs 25 femmes, 3 jeunes et 44 hommes compris entre 11 à 83 ans. En sorte, la pétanque est une activité inter génération ?

Yves : oui. Bien que n'ayant pas d'école de pétanque, les jeunes accompagnés d'un parent licencié sont les bienvenus et participent aux concours du vendredi soir à la mêlée ou autres concours officiels.

Quel est l'esprit, la marque du club à Garidech ?

Evelyne : convivial et amical, esprit de village à conserver absolument et qui se noue souvent lors de nos repas.

Yves (précise) : et une présence féminine non négligeable qui dynamise le bureau et le club.

Pourquoi la pétanque n'a toujours pas l'image d'un sport de compétition ?

Thierry : difficile à comprendre, quand on sait que la pétanque se positionne à la quatrième place en nombre de licenciés pour les sports de haut niveau et qu'il y a une forte demande pour que ce sport devienne olympique.

En parlant de compétition, participez-vous à des concours à l'extérieur ?

Yves : quelques triplettes garidéchoises participent à des concours officiels, mais malheureusement ces concours ont une fréquentation en léger déclin. Le club a repris l'organisation de concours officiels tous les ans depuis que le boulodrome a été reconstruit.

Si la compétition n'est pas forcément l'esprit moteur du club, comme les soirées du vendredi, il y a tout de même des challenges remis chaque année.

Yves : en effet, en automne nous avons un challenge féminin « Eugène Landelle » et masculin « Jacques Lava » et au printemps lors du concours en tête à tête appelé « Challenge Intermarché » depuis 2004.

Pourquoi organisez-vous un concours de pétanque durant la fête du village ?

Yves : nous n'organisons pas le concours. C'est le comité des fêtes l'organisateur. Le club assure l'encadrement du tournoi ouvert à tous et ainsi aide le comité des fêtes à la réussite de la fête du village.







Quand on arrive sur la place Latieule à Garidech, on est agréablement surpris par le boulodrome. Vous qui êtes depuis vingt ans au club parlez nous de son histoire ?

Evelyne : J'ai connu le premier terrain de pétanque qui se situait à côté de l'école élémentaire qui en 1992 avait été réduit par la mise en place d'un préfabriqué devant l'école suite à l'ouverture d'une classe. Puis il y a eu un boulodrome éclairé où se trouve actuellement les routes d'accès à la maternelle et au lotissement de Lutché. Suite à ces travaux nous n'avions plus de terrain correct pour organiser des concours. Durant trois ans le club et ses adhérents ont vécu des moments difficiles. La municipalité a construit ce nouveau boulodrome.



Inauguration du nouveau boulodrome

Dates à retenir pour 2006 :

-  Ouverture des concours du vendredi soir dernier week-end d'Avril
-  Fête à tête en Mai
-  10 juin concours fête du village
-  25 Juin fête de la pétanque ouverte à tous
-  3 septembre concours officiel
-  15 Octobre journée de clôture

En conclusion, quand et comment peut-on s'inscrire ?

Nous prenons les inscriptions dès la mi-janvier. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez téléphoner au 05.61.84.20.43 ou 05.61.84.66.81 ou 05.61.84.17.10.

Propos des membres du bureau recueillis par Nicolas Anjard.

DES BENEVOLES - UN CLUB - UNE HISTOIRE DE 43 ANS

LE DEUXIEME FORUM DES ASSOCIATIONS S'EST DERoule DANS LE CADRE DU VIDE-GRENIER DE SEPTEMBRE 2005. UN LIEU DE RENCONTRE INCONTOURNABLE POUR SE RENSEIGNER ET S'INSCRIRE A UNE ACTIVITE SUR GARIDECH.

Félicitations aux bénévoles qui animent les stands des associations et à l'année prochaine.

Tous les membres du Bureau des Amis de l'Ecole de Garidech, les responsables des différentes activités vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'Année 2006.



ATELIERS ATELIERS

Le samedi de 11h00 à 12h00 les Ateliers Anglais réunissent une dizaine d'enfants de l'Ecole Maternelle et Primaire autour de Maryse, Alex, Emmanuelle, Maud.

L'objectif poursuivi : donner envie de s'exprimer en s'initiant à l'Anglais en faisant des jeux, en apprenant des chansons, en regardant des films, en lisant des histoires...

Le premier trimestre qui vient de s'écouler a permis de lancer l'expérience. A la rentrée de janvier, l'activité se déroulera dans la salle Arts plastiques-Anglais de l'Ecole Elémentaire, ce qui rendra l'organisation plus facile. L'activité a été structurée en niveaux en fonction de l'âge des enfants. Si il y a de nouveaux enfants volontaires, nous contacter en fonction des places disponibles.

La participation demandée par l'Association est de 10 euros pour le trimestre pour financer l'achat du matériel.

ATELIERS ATELIERS

>Depuis le 1er février, nous avons eu la possibilité de mettre en place le samedi de 10h00 à 10h45 un atelier espagnol animé par Céline.

Vous êtes intéressé(e)s : il est important de le faire savoir pour que nous puissions organiser l'atelier. 05 34 26 98 19 Maryse AUGER 05 34 26 11 41 Marie-Christine GAUTIER

La participation demandée par l'Association sera de 5 euros pour ce trimestre pour financer l'achat du matériel.

Information Ateliers Arts Plastiques

Lors de ce premier trimestre les enfants se sont réunis autour de Suzanne BIGNON,

Marie-Cécile GELOT, Lisiane PEYNAVAYRE, Madame BIGOT au Local des boules. Le prochain trimestre c'est dans la salle d'Arts Plastiques de l'Ecole que se déroulera l'activité, local étudié pour la peinture, le dessin, le collage, les bricolages...

L'activité broderie-couture sera à nouveau proposée et peut accueillir des nouveaux et nouvelles participant(e)s

Le Mercredi de 14h00 à 16h30

La participation demandée par l'Association sera de 30 euros pour le trimestre pour financer l'achat du matériel.

Information Aide aux devoirs

Rendez-vous toujours fixé au mardi de 17h00 à 18h00 deuxième salle de la garderie

Nous recherchons de bénévoles pour améliorer la gestion des effectifs

NOUVEAUTES 2005-2006

☺ Organiser une Exposition des artistes de Garidech : peintures, sculptures, photographies, poésies...

A votre écoute Suzanne BIGNON 05 61 84 66 89

☺☺ Organiser un après-midi autour du jeu de Uno, jeu de cartes pour les grands et les petits voulant partager un moment amusant en compagnie d'adultes et enfants et ainsi que le moment du goûter

☺☺☺ Organiser une soirée Contes autour de Marie TIBAL pour découvrir ou redécouvrir des histoires garidéchoises

☺☺ Organiser une Conférence-débat sur le rôle des parents dans la construction des enfants ou un autre thème autour des enfants

☺ Après le Loto restera à organiser la kermesse...

Ce que vous pouvez faire pour nous

Nous donner des idées. Nous rejoindre dans l'organisation de nos activités, l'Association peut permettre à différentes générations de passer d'agréables moments. Pour nous contacter : Marie-Christine (Présidente) 05 34 26 11 41 - Maryse (Secrétaire) 05 34 26 98 19 - Claude (Trésorier) 05 61 84 01 53 -Thierry (vice Président) 05 61 84 46 04

Evénements 2006

24 juin Kermesse des Ecoles

26 novembre Loto des Ecoles



L'ENERGIE CLUB ADOPTE LA « ZEN ATTITUDE »

■ L'ENERGIE CLUB se développe et propose depuis octobre 2005 un enseignement de **YOGA** tous les lundis soirs de 20h30 à 22h30. Le groupe formé en octobre dernier autour d'Hervé Rosant est composé de débutants assidus et en constant progrès. Pour eux, les postures dites « du guerrier, du triangle, de la montagne ou autres chien et chat » n'ont plus aucun secret ! Les inscriptions sont toujours possibles en cours d'année.

■ Vous voulez pratiquer la gym, vous muscler, dans une ambiance conviviale et sympathique, vous adonner à la randonnée pédestre ? Vous souhaitez initier vos enfants à la pratique sportive :

- Rien de plus facile ! L'ENERGIE CLUB propose 11h30 de cours par semaine aux adultes et jeunes à partir de 16 ans.

■ Nos activités sont variées pour répondre aux attentes de chacun : Gym sculpt (cours dynamique), Gymnastique douce (méthode Pilates), Body-barre training (musclation), Aéro-gym (LIA, aérobic), Slimbody et Fitfull-Body (cours minceur-forme), Stretching (détente, souplesse articulaire), cours d'Abdo-fessiers et le Step.

■ La section enfant accueille vos « petits » de 3 à 12 ans le mardi à 17h15, le mercredi de 14h à 18h30, et le jeudi à 17h15. Deux éducatrices sportives diplômées d'état se partagent les cours : Eliane Rosant, et Martine Delthil (depuis le 1^{er} janvier 2006). Elles s'occupent chacune de trois groupes d'enfants.

■ Les cours adultes sont dispensés par Anne-Marie Montégut, Eliane Rosant et Martine Delthil qui assurera les remplacements.

■ N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Nous enregistrons les inscriptions toute l'année. Mais il est prudent de nous contacter pour faire une pré-inscription, dès le mois de juin pour les enfants (en particulier pour les 3-5 ans).

Renseignements complémentaires au : 06-73-55-32-23 ou 06-21-27-13-93

Christiane BUSSIERE
Présidente

ASSOCIATION ENERGY-DANCE

Et si l'on dansait.....Et si vous veniez danser.....

Les divers stages proposés vous permettent de voyager gratuitement et vous plongent directement dans le pays concerné. Du Texas, en passant par l'Afrique, une escale à la Jamaïque, nous allons prendre la destination de l'Irlande.

Le Dimanche 26 Mars de 14 heures à 16 heures à la maison du temps libre, ne manquez pas le stage de danse irlandaise. Ce sera unique et exceptionnel. Le professeur Patrick vient de Tarbes...

J'espère qu'il y aura aussi des messieurs.....ce n'est pas un stage essentiellement féminin...

Des pauses gourmandes vous permettront de récupérer.

Le 13 Mai à Montastruc, il y a une soirée irlandaise organisée par la M.J.C. Alors vous serez déjà initiés.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à m'appeler au 05.61.84.28.89 ou 06.87.17.20.02 ou anne-marie.montegut@wanadoo.fr

Allez, osez, vous ne serez pas déçu(es).

Le Dimanche 11 Juin, pour la fête du village, spectacle donné à la maison du temps libre afin de clôturer l'année de danse africaine, à partir de 15h30.

Nous comptons sur votre présence pour nous encourager. Après le spectacle et le concert nous nous retrouverons sur la place du village, afin de terminer tous dans une ambiance explosive.....

Je compte sur vous tous....certains se rappèleront les spectacles d'autrefois.....

N'oubliez pas : le 26 Mars stage danse irlandaise et le 11 Juin spectacle de fin d'année Maison du Temps Libre. 15h30.

A BIENTOT Anne-Marie. MONTEGUT pour le bureau de l'énergy-dance.



Des champions
en démonstration
à Garidech

LE KARATE DO GARIDECCHOIS



Amandine et Anaïs

Le KARATE DO LE SAMOURAI, vient de fêter sa première année d'existence. Les jeunes karatékas ainsi que leurs parents, se sont réunis autour d'un apéritif de l'amitié en présence des élus et de M. Le Maire Bernard LEVRESSE. A cette occasion, ils ont fêté le Père Noël.

Cette section est fréquentée par une quinzaine d'enfants et depuis la rentrée 2005/2006, 5 adultes et adolescents sont venus renforcer l'effectif. Le KARATE DO GARIDECCHOIS, malgré une année d'existence, compte dans ses rangs une Championne de France, Championne Départementale et Championne de Ligue en technique et combat. Pour cette saison, d'autres enfants vont participer aux diverses compétitions pour 2006. Depuis plusieurs mois, nos enfants accueillent régulièrement les enfants du KARATE DO ST JEANNAIS, afin de progresser, mais surtout pour créer un lien d'amitié entre ces deux clubs, dont M. José GUTIERREZ est le professeur.

Il faut savoir, que la pratique du KARATE DO, est en premier lieu un mode de vie où l'on apprend un comportement respectueux des valeurs humaines, citoyennes et sportives, ainsi que le respect, la bonté, l'humilité, la droiture, l'honneur, la fidélité, la sincérité et avant tout de combattre son ego.

Le club est dirigé par M. José GUTIERREZ, qui est Président et Professeur, de même que membre du Comité directeur Départemental et responsable de la commission enfants.

Si vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique, vous pouvez assister à une séance d'entraînement ou téléphoner à M. GUTIERREZ au 05.34.26.47.37.

LES ANCIENS COMBATTANTS

L'association a été créée le 20 octobre 1978 selon la loi de 1901 à l'initiative de M. MASSOULARD Victor. En 2005, l'association compte 19 membres anciens combattants. Afin de maintenir un nombre d'adhérents significatif, elle a donné l'accès à 12 membres sympathisants. Les porte-drapeaux au nombre de quatre participent aux manifestations du souvenir dans les communes environnantes. Une assemblée générale a lieu en début d'année ainsi qu'un repas convivial. Lors de la dernière assemblée générale une passation de drapeau a eu lieu entre monsieur René Marconato et monsieur Alfred Casale. Des applaudissements ont récompensé René pour son implication depuis plusieurs années et Alfred pour sa démarche citoyenne de rejoindre l'équipe des porte-drapeaux.

L'action majeure de notre association est « le maintien du devoir de mémoire pour toutes les générations » précise Irénée BASTRILLES Président de l'association.

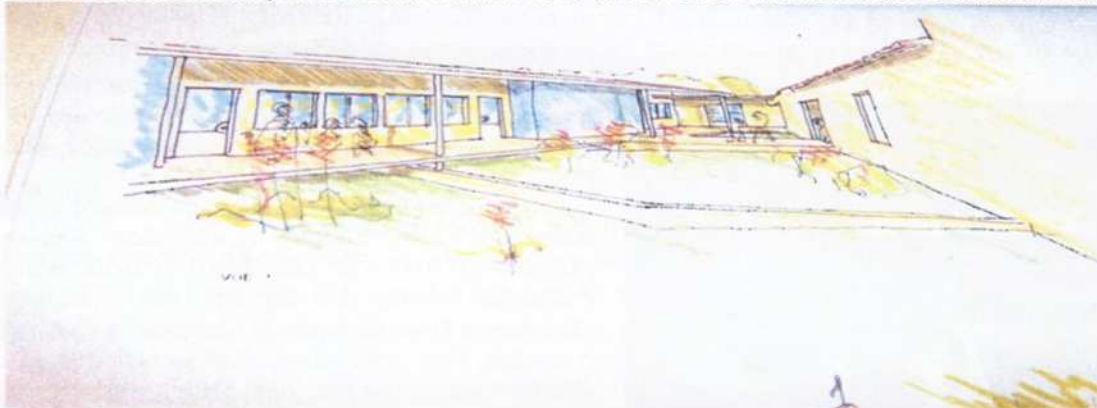
LE PROJET D'ECOLE PREND SON ENVOL



Esquisse de la façade avant : création d'un préau à gauche du bâtiment principal et à droite d'une salle d'activités

L'augmentation en quelques années de la population du village a généré un accroissement des effectifs scolaires. Afin de répondre à ces nouveaux besoins, l'urgence a été de construire une nouvelle école maternelle.

Puis, compte tenu de l'ancienneté et du manque de surface à l'école élémentaire, le conseil municipal a décidé d'engager des études pour palier à ces déficiences. Dans le bulletin municipal de janvier 2005, nous vous présentions un projet de construction d'une nouvelle école. Cette réalisation, d'un montant évalué à 1 300 000 € a dû être abandonnée en raison de son coût trop élevé.

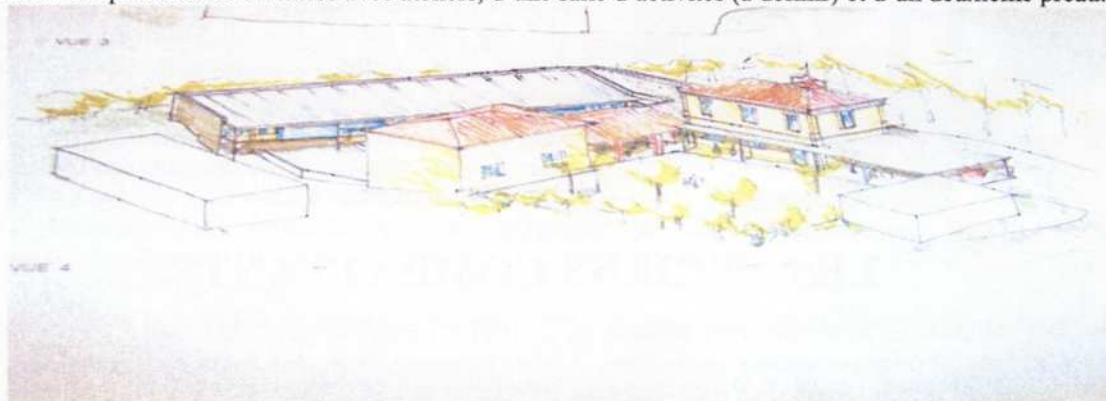


Esquisse de l'arrière de l'école avec les nouvelles classes à gauche et un espace vert à aménager

Nous souhaitons vous présenter en quelques lignes et esquisses le nouveau projet qui prévoit la rénovation et l'agrandissement de l'actuelle école élémentaire à six classes. L'utilisation des locaux pourra évoluer en fonction de la variation des effectifs, avec possibilité d'implanter de nouvelles classes ou d'utiliser une partie des locaux inoccupés pour des activités extra scolaires.

Les principaux travaux prévus sont :

- ▶ le réaménagement intérieur du plus ancien bâtiment (horloge) et le ravalement des façades des deux principaux bâtiments,
- ▶ la destruction et la reconstruction de nouveaux sanitaires en plus grand nombre (filles / garçons),
- ▶ la construction : de quatre salles de classe avec ateliers, d'une salle d'activités (à définir) et d'un deuxième préau.



Esquisse d'ensemble

Etat de l'avancement des démarches administratives :

La commission a établi un cahier des charges et la consultation d'architectes a été lancée. Quatre cabinets ont été retenus en tenant compte de leur expérience dans la construction d'écoles et de leurs connaissances des contraintes liées à la proximité d'un bâtiment classé. Pour mener ce projet à son terme, Stéphane Gachet, architecte à Gardouch a été retenu. La demande de permis de construire a été déposée le 17 février 2006 et les dossiers de demandes de subventions ont été envoyés à la préfecture et au Conseil Général.

DERNIERE MINUTE : LE PERMIS DE CONSTRUIRE A ETE ACCEPTE